



Sainte-Anne-de-Bellevue est une ville riche en patrimoine qui fait rêver ses citoyens tout au long de l'année. Découvrez nos dernières nouvelles, nos activités, nos avis et bien plus encore.

[Visiter notre site Web](#)



Nouvelles municipales
Infolettre récapitulative sur l'inondation causée par les fortes pluies du 9 août 2024

Une infolettre récapitulative vous sera envoyée. Celui-ci regroupera toutes les mesures qui ont été prises depuis les inondations du 9 août ainsi que les mesures à venir.



[S'abonner](#)



Nouvelles municipales
Bureaux fermés pour l'Action de grâce

Nos bureaux seront fermés le **lundi 14 octobre 2024** pour le week-end de Thanksgiving. Pour les urgences, veuillez contacter le 514 457-1001.

[Administration](#)

Finance et trésorier
Lecture des compteurs d'eau

La Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue demande à ses résidents de soumettre la lecture de leur compteur d'eau par courriel **avant le 31 octobre 2024**.

[En savoir plus](#)



Environnement
Capsule vidéo pour le compostage résidentiel

Nous avons créé une capsule vidéo pour vous donner des astuces et conseils dans votre démarche de compostage. Nous vous invitons chaleureusement à la visionner pour adopter ensemble des pratiques écoresponsables.

[Découvrez cette ressource](#)

Permis et inspection
Abris d'hiver temporaires

Les abris d'hiver temporaires seront permis à partir du **15 octobre, et ce jusqu'au 15 avril** selon les conditions du règlement no 533. Veuillez noter que ces abris doivent être installés à 1 mètre de la limite du trottoir ou de la rue.

[Consulter le règlement](#)





Permis et inspection
Foyers à combustion solide

Le propriétaire d'un appareil ou foyer à combustion solide qui ne respecte pas une norme d'émission égale ou inférieure à 4.1 g/h de particules fines dans l'atmosphère doit le déclarer à la ville pour bénéficier d'un droit acquis. Cette autorisation lui permettra d'utiliser l'appareil **jusqu'au 1^{er} septembre 2025**.

[Consulter le règlement](#)

Permis et inspection
Les permis de rénovation pour sinistre seront émis gratuitement

Suite aux pluies abondantes du 9 août dernier, les permis de rénovation pour sinistre, pour toutes **les demandes de permis déposées avant le 30 septembre 2025, seront émis gratuitement**.



[Consulter la résolution](#)



Urbanisme
Une assemblée publique de consultation aura lieu le 2 octobre 2024 à 19h au centre Harpell

Au cours de cette assemblée publique, un membre du conseil expliquera les projets de règlements d'urbanisme et les conséquences de leur adoption ou de leur entrée en vigueur, et entendra les personnes qui désirent s'exprimer.

[Plus d'info](#)

Travaux publics
Collecte de branches

La prochaine collecte de branches aura lieu **les lundis 7 et 21 octobre 2024**. Déposez vos branches en bordure de rue, le tronc vers la rue à compter de la veille de la collecte.



[Collecte de branches](#)



Travaux publics
Inspection des raccordements des pompes submersibles et des drains

À la suite de l'inondation du 9 août dernier, les réseaux pluviaux et sanitaires ont été sollicités au-delà de leur capacité respective.

La Ville doit prendre les mesures nécessaires afin de maximiser la capacité de ses réseaux d'égouts, en s'assurant que les résidences sont conformes aux articles 22 et 23 du règlement 784. Pour ce faire, une inspection des raccordements des pompes submersibles et des drains sera effectuée. Restez à l'écoute pour plus d'information.

[Travaux publics](#)



Restez informé des travaux réalisés dans la ville

Vous y trouverez tout ce dont vous avez besoin pour vous tenir au courant des travaux qui peuvent affecter votre vie quotidienne, pour mieux planifier vos déplacements sur l'autoroute, et bien plus.

[Info-travaux](#)



Suivez de près les nouvelles réglementations en vigueur

La publication des avis publics permet d'informer nos citoyens du statut de certains dossiers concernant l'adoption de nouveaux règlements, des évaluations en cours, de toute demande mineure, etc.

[Avis publics](#)



Profitez des activités culturelles et éducatives

La bibliothèque est un lieu de rencontre exceptionnel pour les citoyens de tous âges. Consultez notre programme en ligne pour découvrir des livres, des activités ou des événements qui vous plairont.

[Bibliothèque municipale](#)



**Accédez à votre dossier
citoyen personnalisé**

Grâce au portail citoyen *Voilà!*, accédez facilement, et de façon sécurisée, à votre dossier citoyen personnalisé. Disponible en version web et en application mobile, vous serez connecté à tout moment et en tout lieu !

[Voilà!](#)

**Soyez informé des
nouvelles municipales**

En visitant la rubrique *Actualités* sur notre site Web, vous resterez informé des dernières nouvelles, des événements, des activités sportives et culturelles, et de toute autre nouvelle concernant la municipalité.

[Actualités](#)

**Utilisez notre système de
requêtes en ligne**

Nous vous invitons à soumettre toutes vos demandes via ce système. Vous bénéficierez d'un suivi rapide et complet et pourrez suivre l'état d'avancement de vos demandes en ligne.

[Nous joindre](#)

